

Direction Tokyo pour Nathan Maillet

Vichy, le 10 juillet 2021.

Ce vendredi 9 juillet, le Comité Paralympique et Sportif Français a rendu son verdict, ça y est, Nathan Maillet est qualifié aux Jeux paralympiques de Tokyo 2021. Après Alicia Mandin en 2012 à Londres, c'est au tour de Nathan Maillet de défendre les couleurs de la France et de la Fédération Française du Sport Adapté à partir du 27 août sur le 200m Nage Libre S14 et du 2 septembre sur le 100m dos S14.

Nathan Maillet, nageur du Pôle France Para Natation Adaptée basé au CREPS de Vichy AuRA va s'envoler pour Tokyo en août prochain pour vivre ses premiers Jeux paralympiques. Nathan Maillet, sportif de haut niveau, déficient intellectuel, représentera la France dans la classe S14.

Nathan Maillet se prépare tout au long de l'année avec son entraîneur Bertrand Sebire (entraîneur National de Para Natation Adaptée) au CREPS de Vichy AuRA. La première rencontre remonte à 2011, lors de sa participation au Championnat de France de Para Natation Adaptée.

Entre séances biquotidiennes dans l'eau, préparation physique et soins kiné, les journées de Nathan Maillet sont bien rythmées, mais quand il ne s'entraîne pas au Pôle France Para Natation Adaptée, il retrouve les bassins de l'association sportive des nageurs du Loudunais avec Simon Aubry et Xavier Lemercier qui le suivent depuis ses premières années au sein de l'Institut Médico Educatif (IME) de Veniers où il a fait toute sa scolarité.

« C'est tout un staff qui est présent autour de Nathan et des autres nageurs du Pôle France Para Natation Adaptée, tout le monde a une place importante entre l'entraîneur, la personne en charge de la vie quotidienne et la psychologue. Nous mettons tout en place pour que les nageurs du Pôle France Para Natation Adaptée puissent évoluer dans les meilleures conditions » précise Bertrand Sebire, entraîneur National de Para Natation Adaptée.

Le haut niveau et l'autonomie sont deux notions non dissociables au Pôle France Para Natation Adaptée qui est coordonné par Aurélie Charasse, Cadre Technique Nationale. Nathan Maillet a gagné en autonomie depuis son arrivée en 2014, désormais titulaire du permis de conduire, diplômé du BNSSA et autonome dans son appartement, cet équilibre lui permet d'être à 100% lors des entraînements.

Encore un mois d'entraînement entre Loudun et Vichy avant qu'il ne retrouve la capitale du Japon.

Les résultats seront diffusés sur les différents réseaux sociaux du Pôle France Para Natation Adaptée. (@PoleFranceParaNatationAdaptee)

Contact : Aurélie Charasse, coordinatrice du Pôle France Para Natation Adaptée
aurelie.charasse@sportadapte.fr – 06.82.02.33.86